



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mars 2012
Français
Original : anglais

Rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance sur les travaux de sa première session ordinaire de 2012

(30 et 31 janvier 2012)*

Additif

Réunion conjointe des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds des Nations Unies pour la population/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Programme alimentaire mondial

A. Pays à revenu intermédiaire : rôle du système des Nations Unies dans la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international

1. Le Président du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a ouvert la séance du matin, qui portait sur le thème des pays à revenu intermédiaire et le rôle du système des Nations Unies dans la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, et invité le Directeur exécutif du FNUAP à prononcer un discours introductif au nom de ces organismes

* Le présent rapport, soumis en tant qu'additif au rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur les travaux de sa première session ordinaire de 2012, constitue un résumé des débats qui ont eu lieu les 30 et 31 janvier 2012 au cours de la réunion conjointe des Conseils d'administration de l'UNICEF, du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds des Nations Unies pour la population/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Programme alimentaire mondial. Il a été élaboré conjointement par les secrétariats de ces fonds et programmes.



et des trois autres qui étaient représentés : le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Quatre intervenants ont ensuite pris la parole : Ertuğrul Apakan, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Abdel Malek Achergui, Chef de la Division du Système des Nations Unies pour le Développement au Ministère marocain des affaires étrangères et de la coopération, Ravi Kanbur, professeur de relations internationales et titulaire de la chaire T. H. Lee, professeur d'économie appliquée et de gestion et professeur d'économie à la Cornell University, et Diego Palacios, représentant de l'équipe de pays des Nations Unies et du FNUAP au Mexique (par visioconférence).

2. À la suite de ces interventions, les États Membres, les experts et les représentants du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM ont débattu, notamment, des questions suivantes :

a) Les pays à revenu intermédiaire continuent d'avoir besoin d'une aide du fait de la persistance de la pauvreté et des inégalités et d'autres questions qui figurent dans leurs programmes de développement et qui n'ont pas encore été réglées. Se désengager des pays à revenu intermédiaire signifierait négliger la plupart des personnes pauvres et défavorisées au niveau mondial, ce qui serait inacceptable;

b) L'engagement multilatéral et le renforcement des partenariats avec les pays à revenu intermédiaire sont importants parce que l'aide fournie à ces pays profitera à toutes les catégories de pays, notamment à celle des pays les moins avancés. Le système des Nations Unies doit continuer à jouer un rôle important et les partenariats Sud-Sud et triangulaires doivent être renforcés et compléter, sans la remplacer, l'aide Nord-Sud au développement. Veiller au renforcement des capacités nationales est essentiel;

c) Il faut faire évoluer le système de classification des pays. Utiliser un seul indicateur, comme le revenu, ne permet pas de faire état de la diversité des situations en matière de développement. Recourir à plusieurs indicateurs permettrait de créer une nouvelle classe plus nuancée des pays moyennement avancés et de tenir compte des aspects des programmes de développement qui n'ont pas encore été réglés, tels que la pauvreté, la faim, les mortalités infantile et maternelle, l'inégalité hommes-femmes et le manque d'accès à l'éducation. À cette fin, l'ONU pourrait s'appuyer sur les expériences des organismes partenaires qui utilisent déjà plusieurs indicateurs dans leurs systèmes d'allocation de ressources. Il faudrait aussi harmoniser les différents systèmes qui existent au sein de l'Organisation;

d) La diversité des pays à revenu intermédiaire nécessite l'adoption de stratégies adaptées, définies au cas par cas et volontaristes. Il est essentiel de faire preuve de flexibilité, une même réponse n'étant pas forcément adaptée à des situations différentes;

e) Le rôle de catalyseur de l'Organisation des Nations Unies, qui permet de créer des synergies entre les organismes partenaires et de rationaliser l'emploi des ressources, est un facteur clef de l'efficacité et de l'efficacité opérationnelles. L'objectif est de « faire plus avec moins », en s'appuyant sur les bonnes pratiques et en les adaptant au cas par cas. L'équilibre entre les ressources de base et les autres ressources est essentiel pour mener des actions efficaces.

3. Les propos échangés lors de la réunion conjointe des Conseils d'administration devraient contribuer à nourrir les débats sur l'élaboration d'un cadre flexible, cohérent et stratégique de l'action de l'ONU dans les pays à revenu intermédiaire.

B. Pays les moins avancés : contribution de l'Organisation des Nations Unies à l'application du Programme d'action d'Istanbul

4. La séance de l'après-midi, consacrée aux pays les moins avancés et à la contribution de l'ONU à l'application du Programme d'action d'Istanbul, a été ouverte par le Président du Conseil d'administration d'ONU-Femmes qui a souhaité la bienvenue aux représentants des six organismes des Nations Unies et aux quatre intervenants. Invité à présenter le document de travail au nom des six organismes, le Directeur exécutif de l'UNOPS a souligné la place importante faite par le Programme d'action d'Istanbul au renforcement des capacités de production et de redressement et à l'équilibre à trouver entre les ressources allouées au secteur économique et celles allouées au secteur social.

5. Après que les intervenants invités se soient exprimés, six délégations ont pris la parole sur les sujets suivants :

a) Il faudrait que les activités opérationnelles que l'ONU mène dans les pays à faible revenu, les pays les moins avancés et les pays touchés par un conflit soient renforcées et que la présence de l'Organisation dans les pays à revenu intermédiaire soit financée principalement par des contributions nationales;

b) Le renforcement des capacités de production des pays les moins avancés doit privilégier des modèles de production respectueux de l'environnement et l'exploitation durable des ressources;

c) Bien que l'application du Programme d'action d'Istanbul relève de la responsabilité des pays les moins avancés, l'aide internationale, y compris les initiatives Sud-Sud, est un élément clef. Il est essentiel de développer les partenariats, notamment avec le secteur privé et les économies émergentes, y compris la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud;

d) Il faut soutenir l'initiative « Unis dans l'action », qui favorise la cohérence, la transparence, l'efficacité, l'efficience et l'harmonisation;

e) Les six organismes des Nations Unies devraient travailler en liaison plus étroite avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et participer au groupe de travail chargé de l'application de Programme d'action d'Istanbul.

6. Les représentants des six organismes des Nations Unies ont souligné l'importance des sujets suivants :

a) Les six organismes continueront d'aider sans réserve les pays les moins avancés et tiendront compte de l'application du Programme d'action d'Istanbul dans leurs futurs programmes stratégiques ;

b) Les prochaines mesures qui seront prises dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » devront avoir pour objectif de simplifier les processus

internes afin de diminuer les coûts de transactions internes au système des Nations Unies ;

c) Le PNUD continuera à soutenir les pays ayant des activités dans le secteur extractif (minéraux, pétrole et gaz) et les aidera en matière de négociations, de politique de redistribution des revenus et de renforcement des capacités commerciales ;

d) L'infrastructure doit figurer dans les programmes de développement et peut permettre aux pays les moins avancés de tirer parti de leur potentiel. Pour être efficace, l'aide apportée au développement des infrastructures collectives telles les cliniques, les routes de campagne, les maisons et les écoles, doit s'appuyer sur les connaissances et les expériences locales ;

e) Les politiques d'achat peuvent constituer un moyen efficace d'accélérer la croissance de l'économie locale et de promouvoir une économie durable. Dans ce cadre, le PAM applique des règles favorables aux producteurs locaux et le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNOPS élaborent des directives d'achats responsables ;

f) Il faut accorder une attention particulière à la fourniture de services, notamment dans les domaines de la santé sexuelle et de la procréation, du planning familial et de l'éducation, et aux possibilités économiques qui existent dans les pays les moins avancés, spécialement pour les femmes et les enfants, et recenser les obstacles qui les rendent inaccessibles. Pour que les enseignements soient plus facilement tirés des bonnes pratiques, les programmes doivent être rationnels et les analyses plus approfondies et faire une place au suivi et à l'évaluation ;

g) Il faut protéger le capital social et humain. Par exemple, il est essentiel d'investir dans les systèmes de protection alimentaire, la malnutrition restant la première cause de mortalité infantile.

C. Faire en sorte que les activités opérationnelles de l'ONU aident à accélérer le développement : examen quadriennal complet (compte rendu des résultats de l'initiative « Unis dans l'action »)

7. Le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF a présidé la séance du matin consacrée au point 3 de l'ordre du jour, intitulé « Faire en sorte que les activités opérationnelles de l'ONU aident à accélérer le développement : l'examen quadriennal complet (compte rendu des résultats de l'initiative "Unis dans l'action") ». À la suite des observations liminaires de l'Administratrice du PNUD et du Directeur général de l'UNICEF, les représentants du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF, de l'UNOPS, d'ONU-Femmes et du PAM et plusieurs délégations ont engagé un débat intéressant, d'où ont émergé d'utiles recommandations.

8. Plusieurs délégations se sont dites favorables à l'accent mis sur l'équité et ont souligné l'importance de mesurer les résultats. Elles ont insisté sur le suivi des résultats, les principes, adoptés récemment, qui doivent guider les rapports en la matière, les résultats dans le domaine de l'égalité hommes-femmes, la ventilation des résultats et l'importance des indicateurs socioéconomiques. Une délégation a fait observer que les informations recueillies sur les résultats devraient contribuer à

éclairer les décisions des États Membres. Faisant référence au cadre de suivi de l'UNICEF, nommé la « Coupe », destiné à recenser les obstacles et les solutions qui permettent de les surmonter, des délégations ont proposé que d'autres organismes des Nations Unies adoptent une stratégie comparable lorsque cela est approprié. Une délégation a souligné que les résultats ne devaient pas servir uniquement à établir des rapports mais devaient avoir des applications dans d'autres domaines comme la planification, la fourniture de services, l'évaluation, la durabilité et la responsabilité. En matière de gestion, une stratégie fondée sur les résultats améliorerait la crédibilité de l'ONU.

9. Plusieurs délégations ont insisté sur le fait que les solutions devaient être adaptées à chaque pays. D'autres considéreraient que les objectifs du Millénaire pour le développement et la lutte contre la pauvreté étaient les principales priorités de l'ONU. L'attention a aussi été appelée sur l'importance de coordonner les différents programmes et initiatives de développement en cours ou à venir, y compris ceux qui découlent ou découleront des objectifs du Millénaire pour le développement, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et de la planification de l'après 2015, afin d'éviter les chevauchements.

10. Le développement des capacités, l'emploi de ressources locales et le renforcement de la coopération Sud-Sud ont également été encouragés. Des délégations se sont dites préoccupées par la diminution des ressources de base tandis que le contexte du développement évolue.

11. Certaines délégations ont suggéré que bien que le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, organisé à Busan (République de Corée) en 2011, se soit tenu en dehors du cadre de l'ONU, que l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement de l'ONU prenne en compte le programme établi à Busan, y compris les dispositions qui concernent les interventions dans les États fragiles. Des délégations ont appelé aussi l'attention sur l'importance des questions relatives aux États en situation d'après-conflit ou fragiles.

12. Dans ses observations finales, l'Administratrice du PNUD a rappelé les priorités définies dans l'examen quadriennal complet : a) affirmer l'importance du système des Nations Unies ; b) prendre la mesure de la diversité et des atouts des organismes des Nations Unies ; c) souligner l'importance de la cohérence des opérations de développement menées par l'ONU, particulièrement de celles qui sont transversales.

13. Le Directeur général de l'UNICEF a renouvelé son soutien énergique à l'initiative « Unis dans l'action » tout en précisant que les résultats de l'évaluation indépendante n'étaient toujours pas disponibles et conditionneraient la poursuite du financement de l'initiative.

14. Le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF a clôt la séance en soulignant que les organismes des Nations Unies devaient se concerter, faire du développement leur objectif commun et mettre leur propre mandat de côté lorsque cela était nécessaire.

D. Transition

15. La séance de l'après-midi, consacrée au point 4 de l'ordre du jour intitulé « Transition », était présidée par le Président du Conseil d'administration du PAM et coordonnée par ONU-Femmes et le PAM.

16. Présentant le document de travail au nom des six organismes, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes a décrit les atouts de l'ONU dans les contextes de transition et les questions que ces derniers soulèvent. La Coordinatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires dit que l'aide humanitaire à elle seule ne permettait pas de créer des capacités et des systèmes durables. L'ONU devrait soutenir les accords nationaux et ses organismes devraient avoir des priorités communes. Il fallait élaborer des stratégies conjointes de développement et les groupes transversaux pour l'humanitaire pourraient jouer un rôle dans le renforcement des capacités. La représentante du Bureau a souligné le rôle joué par les coordonnateurs résidents pour assurer la cohérence stratégique.

17. Les États Membres se sont félicités des débats consacrés à la transition et ont souligné l'importance de l'appropriation des programmes par les pays. Ils ont souligné que l'ONU était la plus à même d'accompagner les pays d'une situation d'aide humanitaire à une situation de développement et que le programme de transition pour 2012 du Comité permanent interorganisations était un facteur de succès essentiel. Des délégations ont fait observer que les missions intégrées de l'ONU pourraient avoir des effets sur les actions humanitaires et ont souligné l'importance de choisir des coordonnateurs résidents expérimentés dans le domaine des affaires humanitaires.

18. Des délégations ont recommandé que le développement soit planifié le plus tôt possible dans le processus de transition et ont demandé que les organismes et les donateurs analysent, gèrent et acceptent les risques et que les partenaires coordonnent mieux leurs actions. Elles ont également demandé instamment que les accords concernant les interventions dans les États fragiles soient soutenus. Des mécanismes de financement souples, des opérations conduites avec détermination et un déploiement rapide d'un personnel qui ait l'expérience nécessaires étaient essentiels.

19. L'attention a été appelée sur les questions de consolidation de la paix et d'édification des États et sur le fait que les organismes des Nations Unies devaient rester mobilisés et que les coordonnateurs résidents devaient être suffisamment soutenus. L'examen quadriennal complet devait tenir compte du travail que l'ONU accompli dans les pays en situation de transition.

20. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de renforcer la capacité de résilience, spécialement des pays plus vulnérables, y compris de ceux à revenu intermédiaire. Des délégations ont demandé que soit mis en place une plate-forme et des programmes communs de l'ONU sur ce sujet. Plusieurs délégations ont noté que les situations de transition pouvaient être favorables à la promotion de l'égalité hommes-femmes.

21. Dans leurs réponses, le représentant de l'UNICEF a souligné qu'il fallait que les partenaires nationaux fournissent les services sociaux de façon équitable. Celui du PNUD a mis en avant la gouvernance et déclaré que les programmes de l'ONU devaient faire une place à la capacité de résilience. Celui de l'UNOPS a insisté sur

la réduction des risques de catastrophe liés au changements climatiques et sur le fait qu'il fallait redonner espoir en obtenant des résultats concrets et veiller à la cohérence des actions. Celui du FNUAP a appelé l'attention sur la nécessité de mieux intégrer les programmes humanitaires et de développement, d'initier le redressement et la transition dès la phase initiale des interventions d'urgence et d'intégrer la préparation aux situations d'urgence, la réduction des risques de catastrophe et la capacité de résilience aux programmes établis au niveau des pays. Celui du PAM a insisté sur le fait que le financement des situations de transition devait être flexible et que l'émancipation des femmes devrait être reconnue comme un enjeu du développement et pas uniquement comme un principe.
